

**M. l'Orateur:** Je crois que cette question supplémentaire devrait normalement être inscrite au *Feuilleton*.

### SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

#### LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES AMÉRICAINS À BASE DE CYCLAMATES

[Traduction]

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, l'autre jour j'ai adressé une question au ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet des aliments diététiques à base de cyclamates qui risquent d'envahir le marché canadien à la suite des restrictions dont ils font l'objet aux États-Unis. Le ministre ignorait alors si ma question rentrait dans les attributions de son ministère. Peut-être aurait-il une déclaration à faire aujourd'hui?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je pense que la question relève en grande partie du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et, sous certains aspects, du ministère du Revenu national. Je crois savoir que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déjà fait un certain nombre de déclarations publiques à cet égard et je doute qu'il veuille en dire davantage en ce moment.

[Plus tard]

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, ma question est supplémentaire à celle du député d'Hamilton-Ouest et s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné qu'on vient d'interdire l'usage au Canada de certains édulcorants artificiels, les cyclamates, vu leur relation possible avec le cancer de la vessie dans certains rats, le ministre peut-il donner à la Chambre et au pays l'assurance que les autres édulcorants artificiels ont été étudiés suffisamment pour prouver que leur usage ne constitue pas une menace pour le public canadien?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Je crois pouvoir donner cette assurance, monsieur l'Orateur.

**M. Alexander:** Monsieur l'Orateur, je veux poser une question complémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Peut-il assurer au pays et à la Chambre qu'à l'avenir, au lieu de compter sur la prédominance de la recherche américaine pour formuler des conclusions particulières concernant des denrées douteuses, le gouvernement montrera la voie à cet égard?

**L'hon. M. Munro:** Monsieur l'Orateur, le député sait, j'en suis sûr, que 80 p. 100 environ de la recherche dans tout ce domaine, et dans l'univers tout entier, est effectuée aux États-Unis. On s'attendrait donc, certes,

[M. La Salle.]

qu'ils fassent des découvertes de cette nature plus que n'importe quel autre pays et certainement plus qu'un pays de 20 millions d'habitants. Cependant, nos chercheurs continueront de rester en liaison constante avec ceux des États-Unis, évalueront les découvertes de ceux-ci et y réagiront aussi rapidement que possible. Bien entendu, dans l'intervalle, nous effectuons nous-mêmes de la recherche et comparativement à des pays des dimensions du nôtre, nous avons fait beaucoup plus de découvertes relativement aux produits dangereux, et nous continuerons sans nul doute à le faire à l'avenir.

### L'AGRICULTURE

#### LA RÉVISION DE LA POLITIQUE LAITIÈRE

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, pour compléter la question posée par l'honorable député de Lotbinière au secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, puis-je demander à ce dernier si, à la suite de la révision constante de la politique laitière du gouvernement, des modifications ont été apportées et, dans l'affirmative, quelle en a été la nature et ont-elles été communiquées au Syndicat des producteurs de lait industriel?

**M. Florian Côté (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, lorsque l'honorable député de Lotbinière m'a posé cette question, je crois qu'il voulait plutôt savoir s'il existait une collaboration entre le gouvernement et l'Association des producteurs. Or, j'ai rencontré hier les représentants de l'Association des producteurs de lait industriel de la province de Québec, à qui j'ai demandé s'ils étaient satisfaits des contacts fréquents qu'ils avaient avec la Commission canadienne du lait, et ils m'ont répondu qu'ils étaient très bien renseignés par la Commission.

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Je comprends mal la réponse de l'honorable secrétaire parlementaire, qui semble contredire l'affirmation qu'il a faite...

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député pourrait peut-être poser sa question supplémentaire.

**M. Fortin:** Le secrétaire parlementaire pourrait-il s'enquérir auprès de la Commission canadienne du lait et des fonctionnaires qui, d'après ses dires, ont des rencontres régulières avec les représentants du Syndicat des producteurs laitiers du Québec, en vue d'établir combien de réunions ils ont tenues, quelles modifications ont été apportées et si les gens en ont été mis au courant?

**M. Côté:** Oui, monsieur l'Orateur.